ELLE EN EST UNE CIBLE ET UN ENJEU

L'école au cœur des législatives

A moins d'une année des prochaines échéances électorales, tout ce que compte le pays comme partis islamistes, associations et conservateurs de tous bords donne de la voix, une voix pour la majorité d'entre eux, très acerbe.

Il faut taper sur ce qui leur semble représenter un danger pour leur projet de société dont le socle est l'école et qui a pris racine insidieusement, au fil de nombreuses années, dans le contenu de cette institution. Haro sur celle qui a décidé d'ouvrir l'école, de lui assigner son rôle d'acteur du savoir et de la connaissance. Pour ce faire, tous les coups, tous les mensonges sont permis, l'essentiel étant de mobiliser un électorat quelque peu perdu et de faire de l'école un enjeu des élections de 2017, qui pourraient les remettre en selle.

De tous les membres du gouvernement actuel, Nouria Benghabrit, la ministre de l'Education nationale, a été celle qui a, quasi exclusivement, mobilisé contre elle des hordes d'islamistes qui sont parties en campagne contre celle qui (dixit le député islamiste Hassen Aribi) aurait été «dépêchée dans notre pays pour une opération secrète de francisation» et qu'il aurait décelé chez la ministre «une phobie de tout ce qui est arabe et musulman». La demande faite au Premier ministre de lâcher la ministre n'ayant pas été suivie d'effet, il lance, sans grand succès, là également, une motion demandant sa démission. Dépité par les piètres résultats de la campagne féroce lancée contre la ministre mais sans, toutefois, être découragé, il squatte les TV et se fait accompagner dans son escalade contre Benghabrit par Abdelmadjid Menasra du Front du changement.

Le danger, selon ses attaquants, est à nos portes dans la mesure où les programmes pédagogiques de deuxième génération sur lesquels s'appuie la réforme engagée par la ministre seront appliqués dès la rentrée de septembre.

Aussi, et pour tenter de se faire entendre, Menasra a consacré un forum intitulé «la réforme du baccalauréat : entre réalité et polémique» au cours duquel l'on a accusé, encore une fois, la ministre «d'être chargée d'une mission douteuse dont le but est de porter atteinte à l'identité algérienne». Même tonalité du discours dans une rencontre qui n'a pas rassemblé beaucoup de monde ni eu l'impact attendu par ses organisateurs. Parallèlement, le gouvernement et le Président lui-même sont sollicités par une pléiade de chefs islamistes pour leur demander de surseoir à des décisions qui, pour certaines et selon la réponse qui leur a été faite par le Premier ministre, sont loin d'avoir été prises : réduction du volume horaire de l'éducation islamique ; de celui de la langue arabe… En fait, à aucun moment, le rejet de Benghabrit par les islamistes ne s'est fait sur les contenus de programme, sur l'élévation du niveau de la qualité de l'enseignement. Pour rappel, lorsque la ministre a décidé d'un concours pour l'accès par les enseignants contractuels aux postes d'enseignant, l'on a crié au scandale et certains membres de syndicats affiliés aux partis islamistes ont trouvé, là, l'occasion de tenter de passer pour les meilleurs défenseurs des enseignants. La ministre n'a pas cédé et les enseignants ont dû passer cet examen. C'était une épreuve de force gagnée par tous ceux qui cherchent à changer l'école, à en faire un creuset de savoir et un vivier d'enseignants chargés d'ouvrir les horizons aux élèves, les futurs citoyens d'un pays ayant connu, depuis quelques années, l'obscurantisme érigé en pratique devant régir la société.

Photo : New press

Benghabrit ne se décourage pas face aux hordes islamistes.

Enlever Benghabrit pour ses détracteurs, c'est revenir au statu quo qui régnait jusque-là dans l'enseignement, à la fonction de reproduction des us et coutumes importées et érigées en dogmes… Mais c'est également et surtout avoir une chance de reprendre ce sur quoi les citoyens échaudés par des années de braise instituées par le FIS et affidés et leurs mains armées sont revenus. Sachant que c'est l'école qui forme le citoyen de demain, les excités contre Benghabrit le sont, en fait, parce qu'elle travaille à sortir l'école algérienne du marasme dans lequel elle a été plongée. L'exercice, pour l'heure, n'a pas été très convaincant. Ils le savent et vont probablement changer de stratégie, d'autant qu'ils ne semblent pas, pour l'instant, avoir l'appui du gouvernement et du Président.

Khedidja Baba-Ahmed

RENTRÉE SCOLAIRE

Sur quelle base fixe-t-on la date ?

La rentrée des classes est prévue pour dimanche 4 septembre. La date de la rentrée scolaire est variable. Sur quelle base fixe-t-on le calendrier de la rentrée des classes ?

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - La rentrée scolaire 2015-2016 est intervenue le 6 septembre 2015. Cette année, c'est le 4 septembre que les huit millions d'élèves reprendront le chemin de l'école. Le calendrier de la rentrée scolaire est donc variable. Pourquoi ?

Le ministère de l'Education nationale explique que la date de la rentrée des classes est fixée sur la base de l'agenda de la rentrée sociale. La date de la rentrée scolaire est fixée par rapport au premier jour de semaine de la première semaine du mois de septembre. Soit le dimanche de la première semaine du mois de septembre. La date peut donc changer d'une année à une autre mais le principe du premier jour de semaine du mois de septembre ne change pas. C'est donc sur cette base que la date de la rentrée scolaire est fixée chaque année.

La gestion adaptée du temps scolaire était parmi les premiers points soulevés par la ministre de l'Education dès son arrivée à la tête du secteur. Après son premier bilan, Nouria Benghabrit s'est offusquée du nombre de semaines d'enseignement pendant l'année scolaire. Celle-ci peut enregistrer parfois à peine 26 semaines de cours contre une norme internationale de 33 à 34 semaines.

La ministre de l'Education s'est fixé depuis la rentrée scolaire 2015-2016 un nombre de 32 semaines d'enseignement durant l'année scolaire. Pour y arriver, il fallait d'abord une stabilité dans le secteur. Les grèves ont fait perdre au secteur deux années d'enseignement durant la période de 2003 à 2015, a révélé le département de l'éducation.

Dès le début de la rentrée scolaire de l'année passée, la ministre de l'Education a initié son projet de la charte et de l'éthique pour la stabilité du secteur. 9 syndicats sur 10 ont adhéré à ce projet et le défi de réaliser les 32 semaines de cours a été largement dépassé.

Idir Achour, porte-parole du CLA (Conseil des lycées d'Algérie), explique que l'Algérie ne peut pas atteindre la norme internationale en nombre de cours. En raison des conditions climatiques, souligne-t-il, les enseignants et les élèves, notamment des régions du Sud, ne voudront pas assurer les cours au-delà du mois de mai. Le nombre de jours fériés que compte l'année scolaire en Algérie contribue également poursuit-il, à cette situation.

S. A.

BENGHABRIT-PARTENAIRE SOCIAL

La réunion de travail reportée à jeudi prochain

La réunion de travail qui devait regrouper aujourd'hui les syndicats autonomes du secteur de l'éducation avec la ministre de tutelle a été reportée au jeudi 1er septembre.

La ministre de l'Education a décidé de se réunir avec le partenaire social pour mettre au point les dernières retouches de la rentrée scolaire.

Jeudi dernier, c'était avec les directeurs de l'éducation des 48 wilayas que la ministre de l'Education s'est réunie pour donner ses dernières recommandations.

S. A.

Les ménages dépenseront 70 milliards de DA en articles scolaires

Le marché des articles scolaires représente une manne importante estimée à 150 milliards de DA en estimation annuelle, a annoncé, hier, Hadj Tahar Boulenouar, président de l'Association nationale des commerçants et artisans (Anca), qui a invité les opérateurs nationaux à exploiter cette manne dont 80% vont aux producteurs étrangers.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - Intervenant hier au forum du quotidien *El Mihwar*, Tahar Boulenouar a indiqué que la baisse de la valeur du dinar a participé à faire monter les prix des articles scolaires importés dont la moyenne, selon lui, varierait entre 8 à 10% en comparaison avec la rentrée précédente.

Pour cette rentrée 2016-2017, Boulenouar prévoit le montant des dépenses des ménages algériens, pour cette année, en articles scolaires, à quelque 70 milliards de DA, saisissant l'occasion pour lancer un appel à l'adresse des opérateurs nationaux afin d'investir ce créneau qui représente un total annuel de 150 milliards de DA. Le représentant des commerçants assure que les articles scolaires seront disponibles durant cette rentrée, démentant au passage les informations selon lesquelles les augmentations auraient dépassé 10%.

A l'occasion, M. Boulenouar a fait savoir que la moyenne d'achat des articles scolaires «par facilité» a sensiblement augmenté, se fiant aux échos qui lui sont parvenus de la part des adhérents de son association, ce qui confirme une fois de plus la difficulté qu'éprouvent les ménages quant à acquérir des affaires scolaires. Aussi, certains algériens ayant passé leurs vacances en Tunisie ont profité de l'occasion pour faire leurs emplettes en articles scolaires, exploitant sûrement la différence des prix.

L'apport des opérateurs nationaux est, encore une fois, remis en valeur par le conférencier pour mettre en exergue l'urgence de mettre fin aux articles scolaires qui présentent des risques sanitaires sur les écoliers. A cet effet, il convient de signaler que des informations non vérifiées font état de la commercialisation de tabliers pour élèves présentant des risques sur leur santé à raison de 200 DA la pièce.

Ce que ni Hadj Tahar Boulenouar ni la représentante de l'Association nationale pour la protection des consommateurs (Apoce), invitée également du forum, n'ont été en mesure de confirmer ou d'infirmer en l'absence de plaintes dans ce sens. «Nous n'avons reçu aucune plainte officielle ou même officieuse de quelque partie que ce soit. J'ai moi-même visité certains marchés où j'ai trouvé des tabliers de pas moins de 600 DA la pièce et aucun signalement quant à leur origine douteuse ne nous est parvenu au niveau de l'association», a indiqué Mlle Achour Najah, chargée des relations externes et de communication de l'Apoce qui appelle à réglementer la vente des articles et affaires scolaires.

A propos de la cherté des prix, Mlle Najah a souligné que l'association a enregistré une hausse «injustifiée» de 45% sur le papier servant à fabriquer les cahiers scolaires.

De son côté, l'économiste Ferhat Aït Ali a apporté une vision globale sur l'économie algérienne et son fonctionnement, plaidant pour une dévaluation «étudiée» du dinar.

Y. D.